

28,64418
A. Montaudou & Carlet
Souscrit affectueux
A. Lavocat

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE

Par M. A. LAVOCAT

Directeur honoraire de l'École vétérinaire.



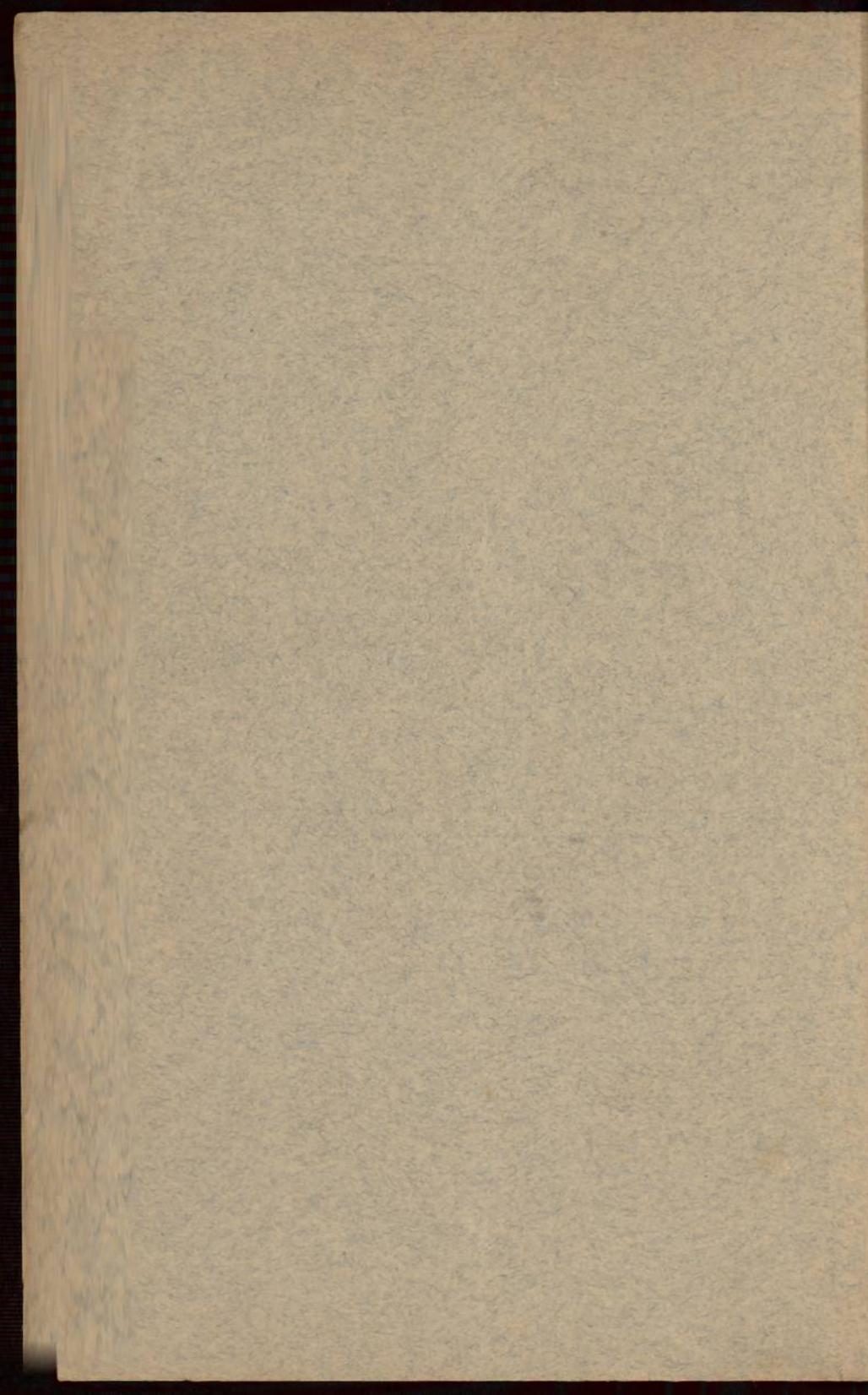
Extrait du volume intitulé : TOULOUSE, publié à l'occasion de la seizième session
de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.

TOULOUSE

ÉDOUARD PRIVAT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES TOURNEURS, 45

—
1887



NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE,

Par M. A. LAVOCAT,

Directeur honoraire de l'École vétérinaire.

NOTICE HISTORIQUE

sur

L'ACADEMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

PAR M. A. LAVOIGNE,

Directeur honoraire de l'école vétérinaire.

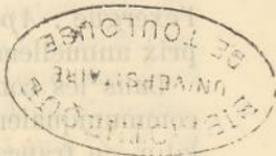
NOTICE HISTORIQUE

SUR

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.



L'histoire de cette Académie remonte jusqu'au milieu du dix-septième siècle et peut se diviser en cinq périodes.

PREMIÈRE PÉRIODE.

La renaissance littéraire et scientifique, si remarquable au seizième siècle, ne s'étendit que peu à peu de la capitale à la province, dont cependant les grands centres ne manquaient pas d'hommes érudits. Ce fut seulement vers le milieu du dix-septième siècle qu'on vit se développer un vif enthousiasme pour la culture et surtout pour la propagation des œuvres anciennes.

En 1635, l'Académie française venait d'être constituée. En 1640, deux savants lettrés — *de Vendages de Malapeire*, doyen du Présidial, et *Péliston*, qui fut

l'historien de l'Académie française — fondèrent à Toulouse une Société de *conférences académiques*. D'abord divisés en deux sections, les conférenciers ne tardèrent pas à se réunir dans l'hôtel de M. de Gareja, sous la présidence de M. de Lagarde.

Les sociétaires s'assemblaient chaque semaine; ils se rendaient à la réunion le soir, et, à cause de l'obscurité des rues de la ville, ils s'éclairaient d'une lanterne : de là le nom de *Lanternistes* qui leur fut donné; ils l'adoptèrent comme emblème, en représentant, sur la médaille de la Société, une étoile avec la devise : *Lucerna in nocte*, et, au revers, Apollon jouant de la lyre, avec l'exergue : *Apollini tolosano*. Cette médaille était le prix annuellement décerné par la Société.

Dans les conférences hebdomadaires, les membres communiquaient leurs œuvres de prose ou de vers, en latin, en français ou en langue romane.

Après une interruption de quelques années, causée par l'absence de Péliisson et de Malapeire, appelés à Paris, les séances furent reprises en 1667, avec le concours de M. de Donneville, président à mortier. Alors, les sociétaires s'occupèrent non seulement de haute littérature, mais aussi d'histoire, de physique, de mathématiques, etc.

Peu après, en 1670, M. de Nolet, trésorier général de France, savant littérateur, ouvrit son hôtel aux Lanternistes, et les conférences prirent un grand développement, avec le concours de François Bayle, de Pierre Régis, du R. P. Maignan et de l'abbé Maury.

En 1680, l'abbé Maury dirigea les conférences académiques, admit le public aux séances, avec faculté de demander des éclaircissements sur les points obscurs ou litigieux. La ville récompensa cette innovation par une subvention temporaire.

En 1689, un grammairien distingué, M. Masade,

présida les conférences, qui furent tenues au collège de Foix.

En 1694, M. de Malapeire reprend la direction de la Compagnie, avec François Bayle, les frères Carrière, et sous le protectorat de Lamoignon-Baville, premier président au Parlement. Il fut alors décidé qu'une médaille d'or serait annuellement décernée au meilleur sonnet à la louange du Roi et sur des rimes déterminées.

Une partie de ces sonnets est réunie en un beau volume manuscrit, appartenant à la Bibliothèque de la ville et figurant à l'exposition des sociétés savantes.

En ce même temps, la Société des Lanternistes demanda au Roi l'autorisation de prendre le titre d'*Académie des belles-lettres*. Mais l'Académie des Jeux Floraux, se recommandant de quatre siècles d'illustration, protesta si énergiquement que Louis XIV lui accorda le privilège exclusif de la poésie.

Malgré cette décision, la Société des Lanternistes continua à décerner ses prix annuels jusqu'en 1704, époque où elle cessa d'exister.

Pendant soixante-quatre ans, cette Société a compté quatre-vingt-quatorze membres, parmi lesquels, outre ceux déjà cités, on remarque : *Choiseul-Praslin, de Saint-Blancat, de Montagut, Tournier, Bonnet, Montlaur*, sinon l'illustre *Fermat*, du moins ses deux fils, *Samuel* et *François, Campistron, Lafaille, Delpuech*, etc.

DEUXIÈME PÉRIODE.

En 1729, il y avait près de vingt-cinq ans que l'Académie des Lanternistes n'était plus. Plusieurs savants ayant entrepris de se réunir en Société, le président de Rességuier s'adressa au premier ministre, le cardinal

Fleury, qui obtint de Louis XV l'autorisation de fonder à Toulouse une *Société des sciences*.

Les membres furent divisés en *associés libres* et *associés ordinaires* : les premiers, au nombre de 30, fournissaient à toutes les dépenses; les seconds, au nombre de 15, étaient chargés des travaux, divisés en six classes : la *Géométrie*, l'*Astronomie*, la *Physique*, la *Chimie*, l'*Anatomie* et la *Botanique*.

La Ville, favorable à cette institution, fit élever un observatoire sur l'une des tours de Saint-Étienne, et donna le terrain pour un jardin botanique.

Parmi les membres de cette Société dont les noms figurent dans nos archives, on remarque MM. de *Resseguier*, de *Buisson*, *Gouazé*, *Sage*, de *Fumel*, de *Soubeyran*, *dom Pont*, de *Marcorelle*, de *Maniban* et le *comte de Caraman*, petit-fils de Riquet, dont la générosité fut grande pour la Société savante, qui continua ses travaux jusqu'en 1746.

TROISIÈME PÉRIODE.

Le 24 juin 1746, par lettres patentes de Louis XV, fut constituée l'*Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres* de Toulouse. L'ordonnance royale fut enregistrée au Parlement le 13 juillet suivant; et, le 21 juillet, l'Académie tint sa première assemblée. Mais elle n'avait pas de local fixe pour ses réunions hebdomadaires : le comte de Caraman loua une maison rue des Pénitents-Bleus, la meubla et l'offrit à l'Académie, qui s'y installa le 17 novembre.

Plus tard, ayant besoin d'un local plus grand, elle dut acquérir l'hôtel de la Sénéchaussée, situé entre le palais de Justice et les Hauts-Murats; elle s'y établit en 1751. Elle fut dépossédée, en 1792, et l'hôtel fut

ensuite racheté par M. de Puymaurin, membre de l'Académie.

Pendant cette troisième période, qui dura quarante-sept ans, les Académiciens s'appliquèrent à répandre l'instruction : Toulouse ne possédait pas le haut enseignement des Facultés des sciences et des lettres.

En outre de leurs réunions hebdomadaires, les membres de l'Académie ouvrirent des cours gratuits, les uns sur les diverses branches scientifiques, les autres sur la littérature, y compris le grec et l'hébreu.

Pour la numismatique, une riche collection de médailles avait été faite par l'un des sociétaires, M. de *Saint-Amand*, qui mourut en 1763. L'Académie acheta ce médaillier, évalué à 12,000 livres. Cette dépense et celles qu'exigeaient l'Observatoire, le Jardin botanique, le Cabinet de physique, le Laboratoire de chimie, la Bibliothèque, etc., épuisèrent les ressources de l'Académie. Mais l'un de ses membres, l'abbé *Héliot*, lui vint en aide en lui léguant une rente annuelle destinée à l'impression de ses Mémoires dont la publication était suspendue.

Dès lors, ces Mémoires furent divisés en deux parties : la première, consacrée aux extraits ; la seconde, à l'insertion complète des travaux importants. Le premier volume parut en 1782 ; le second, en 1784 ; le troisième, en 1788, et le quatrième, en 1790. Ces volumes, qui sont devenus très rares, renferment aussi les éloges des académiciens décédés depuis 1729, ainsi que les sujets de prix proposés annuellement.

Le grand médaillier, acquis par l'Académie en 1763, a été déposé, sous vitrines, au Musée de la ville en 1847. Il contient 4,247 médailles grecques et romaines, dont 71 en or et les autres en argent ou en bronze.

D'après les Règlements, établis en 1746, outre ses membres *titulaires*, *adjoints* et *libres*, l'Académie avait des membres *honoraires*, nommés par le Roi,

des membres *étrangers* et des *correspondants*, parmi lesquels on distingue : *L. Racine, Clairaut, Linné, de La Condamine, de Lalande, Camper, Morand, de Morveau, Lacépède, Pourret, Chaussier, Chaptal, Dom Carrière, Parmentier, de Puylaroque, Tournon*, etc.

Dans le nombre des membres *titulaires* et *adjoints*, les principaux sont : MM. *de Saint-Amand, Darquier, F. Garipuy, d'Héliot, de Puymaurin, de Niquet, d'Orbessan, Lefranc de Pompignan, de Montégut, Et. Lahens, de Saget, d'Aufréry, Dubernard, Chalvet de Merville, Dom d'Olive, Rivals, Lucas, Laurens, Gouazé, J. Viguerie, de Lapeyrouse, père, H. Sermet, Ch. Viguerie, Reboul, Floret*, etc.

En 1792-93, la destruction révolutionnaire atteint l'Académie : ses membres sont dispersés ; elle perd ses rentes, ses registres et ses livres.

QUATRIÈME PÉRIODE.

En 1797, l'administration municipale réunit les membres encore existants de l'ancienne Académie et les constitue en Société, sous le titre de *Lycée*, — qui publia, chaque année, un compte rendu sommaire de ses travaux, intitulé : *Recueil des ouvrages lus dans les séances du Lycée*. Cette collection est très rare.

En 1804, le Lycée fut converti en *Athénée*. Les procès-verbaux et les règlements du Lycée et de l'Athénée sont réunis en un volume à la Bibliothèque de la ville.

CINQUIÈME PÉRIODE.

Le 30 octobre 1807, l'Académie fut officiellement rétablie par arrêté du Préfet, M. Desmousseaux, —

approuvé par le Ministre de l'intérieur, le 10 novembre suivant.

Afin de reconstituer les ressources de l'Académie, — qui avait perdu ses revenus de 4,593 livres, le Préfet lui fit allouer une somme de 1,200 francs.

Quant au local d'assemblée, l'Académie, après avoir siégé à la Préfecture, au Musée, etc., fut installée rue Bonaparte (aujourd'hui rue Lafayette), dans l'ancienne Académie des arts, appartenant à la ville. L'Académie occupa ces bâtiments depuis 1810 jusqu'à l'époque récente de leur démolition. Depuis ce temps, et encore aujourd'hui, elle n'a pas de local fixe pour ses réunions, ses archives et sa bibliothèque.

Dès son rétablissement, l'Académie réclama ses registres, ses livres et son médaillier, qui étaient dans la Bibliothèque et le Musée de la ville. Ce ne fut que le 18 mai 1815 que la restitution fut faite; mais les plus anciens registres (de 1729 à 1744) furent perdus.

Bien que la dotation de la ville ait été portée, en 1813, à 2,500 francs, l'Académie, faute de fonds suffisants, dut se borner à faire annuellement la résumption de ses travaux en séance publique.

En 1827, elle a pu reprendre la publication de ses mémoires et ne l'a pas interrompue jusqu'à ce jour.

Les mémoires publiés par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse forment cinquante-deux volumes, divisés en huit séries :

1 ^{re} Série (de 1746 à 1798). 4 vol. (rares)..	5 ^e Série (1857-62). 6 vol.
2 ^e Série (1827-43) 6 »	6 ^e Série (1863-68). 6 »
3 ^e Série (1845-50) 6 »	7 ^e Série (1869-78). 10 »
4 ^e Série (1851-56) 6 »	8 ^e Série (1879-86). 8 »

Afin de faciliter les recherches dans ces volumes, l'Académie a fait dresser la table alphabétique des matières et celle des auteurs : 1^o en 1854 et en 1864, pour

les cinq premières séries; 2^o en 1879, pour les sixième et septième séries.

Depuis 1846, les publications de l'Académie font connaître, chaque année, les récompenses décernées, ainsi que les prix et les conditions des concours.

Comme par le passé, l'Académie s'est associée, dès 1807, des membres *honoraires*, nationaux ou étrangers, ainsi que de nombreux *correspondants*.

Parmi nos membres honoraires, on peut citer : *Cuvier, F. Arago, Berzélius, de Lalande, Thénard, E. de Beaumont, baron Larrey, Flourens, Visconti, Michelet, Liouville, Dumas, Eschricht, de Rémusat, Thiers, Cl. Bernard, François de Cardenas, J. Bertrand, J. Simon, Faye, Chevreul, Hermitte...*

Les principaux membres *titulaires* décédés depuis 1807 sont :

MM. Dubernard.	MM. Deguin.
De Lapeyrouse.	De Vacquié.
Vidal.	Ch. Viguerie.
D'Aubuisson.	Pagès.
De Bastoulh.	Frizac.
De Puymaurin.	Du Mège.
Romieu.	Saint-Guilhem.
Moiroud.	Vitry (U).
Virebent.	De Lavergne (L.).
Bellot.	Moquin-Tandon.
De Malaret.	Fortoul.
Tajan.	Ducasse.
Cabantous.	Petit (F.).
Abadie. (J.).	Ducos (Fl.).
Colonel Dupuy.	Larrey (A.).
Pinaud.	Astre (F.).
De Montbel.	Sauvage.
Gantier.	Gaussail.
Maguès.	Barry (Ed).
Dujardin.	Magnes-Lahens.
Colonel Gleizes.	Leymerie.
De Mortarieu.	Filhol (L.).

MM. Desbarraux-Bernard.	MM. Rozy.
Gascheau.	Armieux.
Brassinne.	Barthélemy.
Daguin.	Gatien-Arnoult.
Vaïsse-Cibiel.	Villeneuve.
Esquié.	Saint-Charles.
Despeyrous.	Molinier (V.).
Joly (N.).	

MEMBRES TITULAIRES ACTUELS.

*Classe des sciences.*1^{re} SECTION.2^e SECTION.*Mathématiques.**Sciences physiques et naturelles.**Mathématiques pures.**Chimie.*

4840. Molins.

4885. Timbal-Lagrave.

4864. Tillol.

4873. Joulin.

4884. David.

4885. Frébault.

4884. Legoux.

4886. Timbal-Lagrave fils.

4886. Rouquet.

*Histoire naturelle.*4840. Noulet (membre libre
en 1882).*Mathématiques appliquées.*

4854. Lavocat.

4864. De Planet.

4854. Clos.

4873. Forestier.

4864. Baillet.

4873. Salles.

4882. Lartet.

4884. Rivals.

4886. Moquin-Tandon.

4885. Abadie-Dutemps.

*Médecine et chirurgie.**Physique et Astronomie.*

4869. Bonnemaïson.

4876. Brunhes.

4869. Basset.

4881. Baillaud.

4879. Jeanbernat.

4885. Sabatier.

4886. Alix.

4887. Parant.

Classe des lettres.

4837. Hamel.	4884. Paget.
4859. Baudouin.	4884. Duménil fils.
4859. De Clausade.	4886. Deschamps.
4865. Roschach.	4887. Antoine.
4875. Duménil.	4887. Lapierre.
4880. Pradel.	4887. Molinier (Charles).
4880. Hallberg.	

NOTES COMPLÉMENTAIRES.

Les savants de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets de concours. Les membres résidants de l'Académie sont seuls exclus.

L'Académie décerne des prix d'encouragement :

1^o Aux personnes qui lui signalent et lui adressent des objets d'antiquité (*monnaies, sculptures, vases, armes, etc.*), et de géologie (*échantillons de roches et de minéraux, fossiles d'animaux, de végétaux, etc.*), ou qui lui en transmettent des descriptions détaillées, accompagnées de figures ;

2^o Aux auteurs qui lui adressent quelques dissertation, observation ou mémoire importants et *inédits*, sur un des sujets scientifiques ou littéraires qui sont l'objet des travaux de l'Académie ;

3^o Aux inventeurs qui soumettent à son examen des machines ou des procédés nouveaux introduits dans l'industrie, et particulièrement dans l'industrie méridionale.

Ces encouragements consistent en médailles de bronze ou d'argent, de première ou de seconde classe, ou de vermeil, selon l'importance des communications.

Indépendamment de ces médailles, dont le nombre est illimité, il peut être décerné chaque année, et alternativement pour les sciences et pour les inscriptions et belles-lettres, une médaille d'or de la valeur de 120 francs à l'auteur de la découverte ou du travail qui, par son importance, *entre les communications faites à l'Académie*, paraît digne de cette distinction.

Les travaux *imprimés* sont admis à concourir pour cette médaille, pourvu que la publication n'en remonte pas au-delà de trois années, et qu'ils n'aient pas été déjà récompensés par une Société savante.

L'Académie a tous les ans à décerner le prix Gaussail. Pour se conformer scrupuleusement aux intentions de M^{me} veuve Gaussail et aux résolutions prises dans la séance du 8 mars 1883, l'Académie donne ce prix à l'auteur dont le travail manuscrit paraît le plus méritant. Les concurrents sont libres de choisir parmi les matières variées qui font l'objet des études de l'Académie, dans les sciences et dans les lettres.

A. LAVOCAT,

Directeur honoraire de l'École vétérinaire,
Membre de l'Académie.

